



**DIMENSION
PARLEMENTAIRE**



Séance plénière de la LXVII^e COSAC

3-5 mars 2022, Paris

Projet de programme

(version du 6 janvier 2022)

Zone horaire de réunion : CET

La session plénière de la COSAC est, à ce stade, prévue en présentiel, sans possibilité de participation hybride. Ces modalités pourront toutefois être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



JEUDI 3 MARS 2022

17 h 30- 18 h

Réunion de la troïka présidentielle

VENDREDI 4 MARS

8 h – 8 h 45

Réunions des groupes politiques

9 h – 9 h 30

Ouverture de la LXVII^e COSAC

Allocutions de bienvenue de :

- **M. Richard FERRAND**, Président de l'Assemblée nationale
- **M. Gérard LARCHER**, Président du Sénat

Remarques introductives de :

- **Mme Sabine THILLAYE**, Présidente de la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale
- **M. Jean-François RAPIN**, Président de la commission des affaires européennes du Sénat

9 h 30 – 9 h 45

Adoption de l'ordre du jour

Points de procédure et questions diverses

- Présentation des résultats de la réunion de la troïka
- Présentation du 37^{ème} rapport semestriel de la COSAC
- Lettres reçues par la présidence
- Points de procédure
- Questions diverses

9 h 45 – 11 h 15

Séquence I – Premier bilan de la présidence française du Conseil de l'Union

- Orateur : **M. Jean CASTEX**, Premier ministre de la République française
- Débat

11 h 45 – 13 h

Séquence II – Plan de relance européen et sortie de crise

- Orateur : XXX
- Débat

15 h – 16 h 30

Séquence III– Changement climatique et transition énergétique

- Orateur : XXX
- Débat

16 h 45-17h45

Réunion des présidents de la COSAC

SAMEDI 5 MARS 2022

9 h – 10 h 30

Séquence IV – La Conférence sur l’avenir de l’Europe

- Orateur : XXX
- Débat

11 h – 12 h

Séquence V – Rapports d’étape des groupes de travail

- Orateurs : **Mme Sabine THILLAYE**, Présidente de la commission des affaires européennes de l’Assemblée nationale, et **M. Jean-François RAPIN**, Président de la commission des affaires européennes du Sénat
- Débat

12 h

Séance de clôture : adoption de la contribution et des conclusions de la LXVII^e COSAC